nir de plus en plus difficile?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je doute fort qu'on puisse justifier la création d'une commission royale d'enquête dans un domaine de juridiction provinciale. Bien entendu, si les provinces nous disaient qu'elles ont perdu la maîtrise de la situation, qu'il ne s'agit plus d'un problème d'éducation, et nous demandaient d'intervenir, je pourrais y songer, mais pas autrement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Puis-je signaler au premier ministre que la question est d'importance nationale? Le gouvernement verse bien des millions de dollars aux universités, et il en augmente le montant chaque année. C'est pourquoi je fais cette suggestion, et non parce qu'il s'agit d'un domaine de juridiction provinciale. C'est un défi national.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je sais que bien des questions d'importance nationale relèvent de la juridiction provinciale en vertu de la constitution. Mais le fait que nous exercions notre pouvoir de dépenser ne nous autorise pas à faire enquête et à légiférer dans un domaine qui ne relève pas de notre juridiction.

## QUESTIONS OUVRIÈRES

LES EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS-L'ADMISSION D'EUROPÉENS

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Vu les perspectives plutôt sombres et graves pour les étudiants qui se cherchent des emplois pour l'été, le ministre et son ministère ont-ils l'intention de continuer à faire venir par avion des étudiants européens cet été?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'aimerais avoir plus de renseignements sur la situation avant de donner une réponse définitive. Il est vrai que le Canada échange des étudiants avec d'autres pays. Les étudiants canadiens tirent aussi profit de cet échange.

M. Hales: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Ce n'est pas aux échanges que je songeais, mais plutôt aux étudiants [Le très hon. M. Diefenbaker.]

les étudiants, afin qu'ayant entendu les vues qu'on fait venir directement par avion au Cades étudiants et des professeurs, on parvienne nada. Le ministre peut-il nous assurer qu'on à se mieux comprendre, ce qui semble deve- offrira d'abord des emplois aux étudiants canadiens?

> M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. On a soulevé la question des emploies d'été pour les étudiants. Le ministre serait-il prêt à faire d'ici quelques jours à l'appel des motions une déclaration au sujet des mesures qu'il prend pour éliminer le risque de chômage chez les étudiants au cours de l'été?

> L'hon. M. MacEachen: Le député aura certainement remarqué que nous avons entrepris dernièrement une vaste campagne de publicité pour mettre les employeurs au courant des besoins qui surgiront cet été et pour les encourager à employer des étudiants là où c'est possible. Nous avons prévu des frais supplémentaires pour ce programme. Je tiens à assurer à mon honorable ami que si d'autres mesures peuvent être prises, je les annoncerai à la Chambre aussitôt que possible.

> L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je le demande au ministre: ses fonctionnaires ont-ils étudié la question ou s'est-il renseigné lui-même sur le nombre d'étudiants qui chercheront un emploi et qui le trouveront sans doute difficilement s'il faut se référer à la situation de l'été dernier? Le ministre s'est-il informé de l'étendue du problème et peut-il expliquer à la Chambre l'écart apparent entre le nombre d'étudiants qui cherchent un emploi d'été et ceux qui peuvent espérer en trouver dans les conditions qu'il prévoit?

L'hon. M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur. Je puis assurer mon honorable ami que toute la question de l'emploi des étudiants a fait l'objet d'une étude attentive non seulement au sein du ministère mais encore à l'échelon interministériel. Le problème est sérieux, et cela pour différentes raisons, bien connues de mon honorable ami. Le problème n'est pas entièrement circonscrit; tout ce que nous savons, c'est qu'il est sérieux et nous recherchons tous les moyens possibles de procurer des emplois. Cela dépendra, dans une grande mesure, de la bonne volonté des employeurs et autres à considérer la question comme un problème important et à aider les étudiants à trouver un emploi cet été.